## Le Business Model Canevas appliqué à la propriété intellectuelle (PI)

**FICHE OUTIL propriété intellectuelle**

***Un outil de visualisation de l’intégration de la PI dans le plan d’affaires d’une entreprise à tout stade de sa vie***

|  |
| --- |
| Le Business Model Canevas (BMC) appliqué à la Propriété Intellectuelle (PI) permet à l’entreprise de prendre conscience du caractère transversal des actifs de PI et de leur degré d’implication au sein du plan d’affaires. Il doit être utilisé comme un outil de visualisation permettant d’identifier au sein de l’entreprise ou du projet d’entreprise les ressources clés liées à la PI ainsi que de planifier des actions et un budget adapté sur du long terme, moyennant une révision régulière en fonction de l’évolution du BMC global de la société (en création, en croissance ou en transmission).  Il est à noter que pour des raisons variées, certains éléments figurant dans le présent BMC PI ne sont peut-être pas applicables à la réalité de certains projets ou profils d’entreprise. |
|  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Partenaires clés PI**   * + - Collaborateurs indirectement impliqués par les actifs PI     - Fédérations et autres organismes de lobby relatifs aux réglementations, …     - Services publics (fiscalité, douanes, sûreté de l’état, etc.)     - … | **Activités clés PI**  **Mise en œuvre d’actions de protection**   * Évaluation de l’adéquation entre la couverture territoriale des actifs PI et les marchés visés * Évaluation de l’adéquation entre les actifs PI et la valeur ajoutée de ses produits/services/technologies * Suivi administratif et de maintien des droits de PI (exercice de la revue du portefeuille) * Vérification de la complémentarité des actifs immatériels PI pour chaque produit/service/technologie (exercice du cumul) * Défense des intérêts en cas de contrefaçon * Vérification du respect des clauses PI appliquées aux contrats * Mise en demeure * Règlement à l'amiable * Procédure judiciaire   **Mise en œuvre d’actions d’information**   * Recherche ponctuelle d’informations via les droits de PI pour :   + Réaliser un état de l’art/disponibilité   + Stimuler la créativité   + Vérifier la liberté d’exploiter   + S’opposer aux droits de tiers * Anticipation de la contrefaçon via des veilles : * Technologiques pour les tendances * Juridiques pour les statuts des droits de PI * Économiques pour les territoires et acteurs * …   **Mise en œuvre d’actions de valorisation**   * Suivi et ajustement régulier du budget PI * Négociation de licences obtenues de l'exploitation des actifs immatériels PI (acquisition et/ou octroi) * Activation de l’optimalisation fiscale et des dispositifs d’aides * Évaluation financière des actifs immatériels PI * … | **Proposition de valeur PI**  **Exploitation transversale et globale des actifs de PI au service de la stratégie d’entreprise pour qu’ils soient intégrés dans son modèle économique** | | **Relations clients PI**  **Mesure de la culture PI au sein de l’entreprise**   * Participation active aux réunions PI via : * Retours et suivis réguliers * Propositions d’amélioration * Points PI au Conseil d’Administration * Évaluation du degré de connaissance et de pratique de la PI au sein de l’entreprise via :   + Vérification de l’usage et utilité des veilles mis en place   + Respect des mesures de restriction de l’accès à l’information sensible   + Application d’un test PI aux nouveaux engagés   + Recyclage/formation PI du personnel concerné * Évaluation de la sous-traitance et des fournisseurs PI * Contrôle de l’amélioration continue appliquée à la politique PI via : * Maîtrise des coûts (Cf. budget PI) * Anticipation de la déchéance de droits de PI (Cf. revue du portefeuille PI) * Détection de la contrefaçon/copie (Cf. veille PI) * … | **Clients PI**   * Dirigeants * IP Manager * Responsables de Département * Fonctions/profils * Actionnaires * Administrateurs * Sous-traitants PI (avocats, mandataires, consultants, …) * Fournisseurs de bases de données et d’outils de recherche * … |
| **Ressources clés PI collectées via un tableau de recensement**  **Principaux actifs de PI formels délivrant un titre**   * Brevet * Marque (corporate et/ou produit) * Dessin et modèle * Obtention végétale   **Principaux actifs de PI formels & automatiques**   * Droit d’auteur * Droit sui generis (base de données)   **Actifs de PI informels**   * Savoir-faire (dont le secret d’affaires) formalisé par un acte : * Externe (acte notarié/i-DEPOT/Autres) * Interne (cahier de laboratoire/manuel interne)   **Mesures complémentaires aux actifs de PI**   * Informations étiquetées confidentielles * Clauses relatives à la PI dans   + Contrat des employés   + Contrat avec des tiers (NDA, exclusivité, …)   + Mentions légales du site internet   + CGV   + … | | **Canaux PI**   * Réunions de coordination PI * Organigramme des acteurs clés de la PI au sein de l’entreprise (trombinoscope) * Intranet, messagerie interne, dossiers partagés tagués « PI » et « confidentiel » (Cf. veille PI) * Affichage en interne des résultats obtenus via l’exploitation des actifs immatériels PI * … | |
| **Structure des coûts PI (engendrés par l’exploitation des actifs immatériels PI)**  **RH**   * Salaires ou % affecté à la mission de « IP manager » et autres fonctions impliquées directement (IP Manager, Ingénieur brevet, IP Legal, etc.) * Formation/sensibilisation des collaborateurs directs de l’IP manager et autres éventuellement * Sous-traitance PI (mandataire pour rédaction, juridique pour litige et opposition, comptable pour optimalisation, ...) * …   **Coûts opérationnels**   * Taxes de dépôt, de maintien et de renouvellement des actifs immatériels PI * Achat de données issues des droits de PI et de publications complémentaires * Abonnement à des outils de recherche d’informations des droits de PI et de gestion des actifs PI notamment pour effectuer une veille en interne * Cotisations membres d’organismes clés actifs en PI * Conception de supports de communication externe sur les résultats obtenus de l’exploitation des actifs immatériels PI * … | | | **Flux de revenus PI (engendrés par l’exploitation des actifs immatériels PI)**  **Directs**   * Gains de la vente de produits/services protégés par des actifs immatériels PI * Royalties obtenues suite à l’octroi de licences sur les actifs immatériels PI * Dommages et intérêts obtenus suite à des actions en justice sur les actifs immatériels PI violés * …   **Indirects**   * Déductions fiscales sur les droits de PI concernés (revenu d’innovation) * Aides publiques liées à l’utilisation des actifs immatériels PI * Fonds obtenus suite à une levée auprès d’investisseurs grâce à la détention d’actifs immatériels PI * Acquisitions d’actifs immatériels PI de tiers suite à un transfert de technologies et/ou de savoir-faire protégés * … | | |

# Infos

**Contact**

L’Helpdesk PI de SOWALFIN Innovation a pour objectif de sensibiliser les entrepreneurs aux enjeux de la propriété intellectuelle (PI). Il propose des informations et des conseils via des rendez-vous personnalisés et confidentiels.

SOWALFIN Innovation : [www.sowalfin.be/innovation](http://www.sowalfin.be/innovation) - Contact : [innovation@sowalfin.be](mailto:innovation@sowalfin.be)

**Avis de non responsabilité**

A titre indicatif, cet outil a pour vocation de sensibiliser et d’aider l’utilisateur dans sa démarche entrepreneuriale. Il ne peut être utilisé en dehors du contexte pour lequel il est destiné, et doit servir aux intérêts du projet ou de l’entreprise bénéficiaire. Une adaptation de l’outil à la réalité du bénéficiaire est dès lors requise. Par ailleurs, le présent outil ne peut se substituer à un document, outil ou non, utilisé par un spécialiste de la profession. Aussi, la SA SOWALFIN ne pourra en aucune manière être tenue pour responsable des conditions de mise en œuvre de l’outil ainsi que des résultats obtenus suite à son utilisation, des éventuelles imprécisions ou erreurs, ou engagée par les renseignements fournis.

**Conditions d’utilisation**

Cet outil de sensibilisation et d’accompagnement en Propriété Intellectuelle est mis à disposition, à titre gracieux et libre de droits, par la SA SOWALFIN afin de permettre au bénéficiaire sa réutilisation sans condition à des fins associatives ou scientifiques. Toutefois, la SA SOWALFIN recommande de mentionner la source et la date des informations et données que contient l’outil.